

Conférence invitée

UN HORIZON POUR PENSER LE CHANGEMENT

Eugénie VEGLERIS – *Philosophe et Consultante en philosophie du conseil – Paris*

Dans le cadre des objectifs définis par le Plan de Santé au niveau de l'État, lui-même décliné au niveau des régions, les services de santé doivent construire leur propre Projet, en adaptant la commande publique aux besoins spécifiques du terrain et en créant, au niveau des équipes, un consensus autour des axes de travail et de la façon de travailler.

Le terrain comporte en quelque sorte deux niveaux.

Le premier niveau est composé par un terrain commun à tous les services et coïncide avec la mutation du métier de médecin du travail, mis face à de nouvelles demandes et à la nécessité de coopérer avec une équipe pluridisciplinaire dans laquelle chaque métier n'a pas encore bien assimilé son identité et son rôle.

Le deuxième niveau est celui de la spécificité de chaque service, différent des autres par sa taille, par la configuration de l'entreprise ou des entreprises concernées, les problèmes rencontrés etc.

Les deux niveaux se trouvent actuellement impactés par la situation de la médecine du travail où cohabitent des médecins de divers profils, formations, âges, nationalités (immigration) etc, sur fond de crise à la fois de la profession médicale et de la santé au travail en France.

L'axe central du Plan et, par voie de conséquence, du Projet de service est la prévention des risques professionnels et, notamment, des risques psychosociaux.

La perspective du Projet de service suscite des inquiétudes de la part des médecins dorénavant amenés à avoir une approche collective de la santé et à manager une équipe pluridisciplinaire. L'enjeu est de comprendre que le Projet offre aux services la chance de clarifier les rôles respectifs des acteurs de la santé au travail et de leur permettre d'améliorer les conditions de celle-ci.

La perspective d'un Projet qui répond à une commande, bouscule les habitudes et insiste sur la nécessité de la prévention des risques, suscite des inquiétudes et peut de ce fait induire, chez les acteurs concernés, des attitudes passives (qu'il s'agisse de résistance au changement ou d'exécution mécanique des ordres). Le sens de l'éclairage philosophique est de montrer que la perspective d'un Projet obligatoire est de donner à chacun la chance de contribuer à un sens commun, de trouver une nouvelle légitimité pour le métier qu'il exerce, mais aussi une nouvelle confiance en lui-même.

Saisir l'opportunité pour réaliser sa qualité de sujet pensant et libre dans le cadre d'un Projet qui vise l'amélioration d'un volet important de notre condition humaine ! Comprendre le contexte de nos sociétés occidentales actuelles, prises entre l'obsession de la sécurité et une représentation négative du risque, confondu avec menace et danger.

Rappeler que l'être humain que nous sommes a en lui quelque chose d'intemporel, de transhistorique, qui le constitue (qui le fait homme) : sa capacité d'exercer sa liberté en prenant des risques (d'oser miser sur la meilleure possibilité) afin d'anticiper, à partir d'un diagnostic lucide (et non embrouillé par les peurs et les préjugés), les menaces possibles et probables susceptibles, justement, de réduire sa liberté.

Car le principal facteur de « l'usure mentale au travail » (de cette nouvelle souffrance classée sous le terme philosophiquement discutable de « risques psychosociaux ») est bien dans la réduction de notre champ de liberté que déterminent conjointement une société conformiste, une organisation qui privilégie le process sur la créativité et une attitude personnelle défaitiste.

